

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Service

Petite Enfance

Grade(s)

Auxiliaire de puériculture

Famille de métiers

Médico-Social

Missions

L'auxiliaire de puériculture est placé sous la hiérarchie de la Coordinatrice/Directrice du Service Petite Enfance, pour assurer les missions suivantes :

- Accueil de l'enfant et de sa famille,
 - Soutenir la fonction parentale,
 - Être garant de la sécurité physique et affective de l'enfant,
 - Veillez au bien-être et au confort de l'enfant dans sa prise en charge lors des soins, repas, sommeil, hygiène corporelle.
 - Réaliser de soins au quotidien permettant d'assurer le confort et le bien-être de l'enfant,
 - Travailler dans le respect du projet pédagogique de l'établissement avec l'équipe pluridisciplinaire et participer à son élaboration,
 - Participer à l'accueil et à l'intégration des enfants porteurs de handicap,
- Connaissance des différents protocoles médicaux, biberonnerie, HACCP et les mettre e place si besoin,
- Respect de la mise en place des PAI,
 - Favoriser l'épanouissement et le développement global de l'enfant tout au long de sa présence sur la structure,
 - Proposer des situations ludiques, adaptées tout en respectant les centres d'intérêt, les désirs, les besoins et le rythme des enfants,
 - Nettoyer, désinfecter les matériels, jeux, l'espace change,
 - Veiller à l'hygiène et à la sécurité des locaux.

Profil du candidat

- Titulaire du DEAP,
- Connaissance du développement et des besoins de l'enfant,
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité,
- Connaissance médicale simple (gestes d'urgence...),
- Savoir faire preuve d'initiative, d'intérêt, de dynamisme,
- Capacité d'écoute et d'observation,
- Bonne capacité relationnelle, sens du travail en équipe,
- Savoir faire preuve de rigueur, diplomatie, patience,
- Respect du secret professionnel,
- Sens des responsabilités.

Conditions de recrutement :

- Recrutement par mutation ou par contrat sur fondement juridique de l'article 332-14 du code général de la Fonction Publique ;
- Temps complet sur la base de 37h hebdomadaires
- Localisation : Maison de la Petite Enfance

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org